



LA COMMUNE DE SAINT-SULPICE LABELLISÉE 3 ÉTOILES AVEC 28 MESURES DE PROMOTION DE LA SANTÉ

L'offre importante d'activités physiques, de prestations en faveur des enfants et des aînés, ainsi qu'une expérience participative pour et avec les jeunes illustrent bien le dynamisme de la commune en matière de promotion de la santé et prévention.



Alain Clerc (syndic de St-Sulpice), Cécile Theumann (municipale en charge de la labellisation) et Myriam Pasche (co-cheffe du DPSP, Unisanté)

Billet de la Municipalité

Bilan des mesures de prévention et promotion de la santé validées